

Budgets 2021 de la Ville de Liège

Un travail responsable dans un contexte difficile, dans l'espoir de jours meilleurs

Après plusieurs semaines de travail intense, le collège communal a adopté les budgets 2021 de la Ville de Liège.

Ceux-ci seront soumis à l'examen et au vote du conseil communal les 21 et 22 décembre prochain, soit une semaine après la séance ordinaire du 14 décembre. Ce décalage s'explique par le temps nécessaire pour prendre les mesures utiles pour adopter des budgets sérieux en ces temps de crise.

Au final, le budget est donc présenté à l'équilibre entre les dépenses et les recettes (500,4 millions €).

Pour atteindre cet équilibre, le Collège a passé en revue l'ensemble des postes budgétaires afin de veiller à la meilleure utilisation des deniers publics. Les grandes catégories de dépenses sont ainsi contenues et maîtrisées.

Pour la première Echevine en charge du budget, « *cette maîtrise est fondamentale dans un contexte mouvant et rempli d'incertitudes. La Ville démontre également à ses interlocuteurs régionaux et fédéraux son grand sens des responsabilités.* »

Ce travail sur les dépenses et recettes ordinaires ne suffit toutefois pas à atteindre un équilibre structurel, compte tenu des coûts inhérents à la crise sanitaire mais aussi et surtout à l'augmentation continue des charges de pension.

C'est pourquoi le Collège a eu recours aux recettes suivantes pour équilibrer le budget :

- L'inscription d'un crédit spécial de recettes de 4,7 millions €. Pour rappel, cette recette ne peut être retenue au compte, et doit donc être compensée par une moindre consommation des dépenses. C'est toutefois moins que le montant maximal autorisé par la Région wallonne (X millions €).
- L'inscription d'une recette d'emprunt de 48,9 millions € pour la prise en charge des cotisations de responsabilisation pension des 3 entités (respectivement X Y et Z millions €). Pour rappel, ces cotisations étaient de 15 millions € en 2013, et les projections en 2025 s'établissent à 70 millions €. Sans intervention régionale et fédérale, il est impossible pour les finances communales de supporter une telle charge équivalent à 40 % de la masse salariale.
- L'inscription d'une recette exceptionnelle de 7,3 millions € en provenance d'autres partenaires publics pour venir équilibrer les exercices antérieurs. Exercices antérieurs qui sont déficitaires suite à l'intégration du mali du compte de l'année 2019 (11,6 millions €).

Pour le Bourgmestre de Liège, « *les difficultés financières que connaît la Ville, causées par la crise sanitaire et l'exposition des dépenses de pension, ne sont pas propres à Liège mais touchent également les autres villes du Pays. C'est pourquoi un refinancement des villes est urgent et nécessaire pour assurer la survie de ces territoires qui accueillent des centaines de milliers d'emplois.* »

Dans l'attente de ces réformes indispensables, le budget 2021 de la Ville protège les fonctions essentielles.

1. Le personnel communal est préservé : les dépenses de personnel sont en augmentation de 2,7 millions (+1,5%), ce qui permet le remplacement intégral des départs à la pension : les effectifs sont donc maintenus à 2.899 équivalents temps plein. C'est un signal fort dans un contexte où l'emploi souffre.

2. Les dépenses de fonctionnement sont réduites de 300.000 € par rapport à 2020, malgré une enveloppe de 500.000 € pour anticiper des dépenses liées à la crise sanitaires (notamment en prévision des campagnes de vaccination) et malgré certaines dépenses nouvelles comme la reprise de l'entretien des quais de Meuse, 5 ans après leur inauguration (entretien jusqu'ici à charge du SPW). Pour compenser ces majorations, des réductions ont été effectuées dans les secteurs impactés par les nouvelles organisations de travail (les fournitures administratives sont par exemple en diminution suite à l'intensification des mails et du télétravail) ou dans des secteurs où l'activité est réduite (par ex les frais de protocole et les missions à l'étranger).
3. Les dotations à la Zone de police et au CPAS sont maintenues à leur niveau 2020. Pour la Zone de police, le maintien d'une dotation identique s'explique par la réduction du nombre de manifestations à encadrer (notamment les matchs de football). L'effectif budgété reste stable à 1.045 unités. En ce qui concerne le CPAS, les importantes aides reçues par les gouvernements régionaux et fédéraux permettent une stabilisation de la dotation communale (qui avait augmenté en 2019 de 5,4% par rapport à 2020). 6 assistants sociaux supplémentaires vont être engagés pour répondre à l'augmentation du nombre de demandeurs, conséquence de la crise économique. A cet égard, Willy Demeyer *« appuie les propos tenus récemment par Paul Magnette au sujet d'une reprise par la Région de la part communale du financement des revenus d'intégration. Plus que jamais, la solidarité entre communes est nécessaire. Les Villes ne peuvent être les seules à aider les citoyens dans le besoin »*. Parmi les éléments positifs, la reprise des charges d'incendie par les Provinces poursuit sa progression. En 2021, c'est 30% de la dotation communale à l'IILE qui est reprise par la Province, soit 6,6 millions €. Christine Defraigne tient à *« saluer cette réforme qui va dans le bon sens, soulage toutes les communes et renforce les Provinces dans leurs missions de base. »*
4. Le Collège adresse également un signal fort aux acteurs sportifs, culturels et événementiels : tous les subsides sont maintenus. C'est ainsi, par exemple, que la majoration des chèques sports décidée dans le cadre du plan de relance est reconduite, que l'opération de soutien au secteur créatif « place aux artistes » aura bien lieu à l'été 2021, et que les subsides liés à des manifestations qui font de Liège une Cité ardente sont maintenus (Epicuriales, Nocturne des Coteaux, Ardentes, Festival du film policier, Nourrir Liège,...). Autre signe d'un espoir de reprise d'une vie normale, le subside à la navette fluviale est doublé, afin d'augmenter les cadences mais aussi compenser les pertes de recettes suite au covid. Pour Willy Demeyer et Christine Defraigne, *« dans un contexte difficile, la Ville doit montrer à tous ses acteurs qui font de Liège une ville en mouvement qu'elle reste à leurs côtés. Après les 12,8 millions dégagés dans le plan de relance 2020, la Ville continue à soutenir la vie économique, sociale, culturelle et sportive »*.
5. Au travers ce budget, le Collège a aussi veillé à poursuivre la mise en œuvre du projet de Ville, par exemple via l'accompagnement financier des ménages à bas revenus qui souhaitent réaliser des investissements économiseurs d'énergie : 80.000 € sont prévus pour préfinancer les audits énergétiques préalables à toute demande de prime. Environ 200 ménages à revenus précaires et modestes pourront être aidés en 2021. Des budgets sont également dégagés pour...

6. Au final, les dépenses de transferts diminuent de 700.000 € par rapport au budget 2020.
7. Les dépenses de dette sont par contre en progression, de 2,6 millions €. C'est la conséquence des emprunts successifs pour payer les cotisations de responsabilisation. En 2021, c'est un montant de 8,2 millions € qui apparaît au budget comme charge de dette. Cette augmentation est évidemment inquiétante et il est urgent de la faire cesser. L'autre dette, celle qui est saine et liée à des projets d'investissement, est sous contrôle (elle est inférieure de 2,4 millions € aux prévisions du plan de gestion). C'est le résultat d'une politique d'investissement responsable, dans les balises fixées par la Région. Les faibles taux d'intérêts participent à ce résultat positif.
8. En ce qui concerne les recettes, aucune nouvelle taxe n'est créée, ni aucune majoration. Au contraire, les exonérations de taxes en faveur du secteur HORECA (citer les 4 taxes) seront reconduites en 2021. A la différence de 2020, la perte de recette sera cette fois entièrement compensée par le Gouvernement wallon. Christine Defraigne et Willy Demeyer remercient le Gouvernement wallon, et en particulier les Ministres COLLIGNON et BORSUS pour cette compensation.
9. Parmi les éléments de recettes qui ont rendu l'exercice difficile, il faut noter la baisse de 1,5 millions € des dividendes. Ceux-ci ne s'élèvent plus qu'à 4,2 millions € alors qu'ils s'élevaient à 17 millions en 2006. En 15 ans, ils ont donc été divisés par 4.
10. Un mot enfin sur le budget d'investissement : 79 millions € vont être injectés dans l'économie liégeoise par la Ville (69,5M), la Police (5,9M) et le CPAS (3,6 M). Les projets retenus s'inscrivent en droite ligne avec la Déclaration de politique communale et le Programme stratégique transversal :
 - Une très importante enveloppe consacrée au logement : 3,2 millions € (contre 1,5 l'année dernière). Cette augmentation s'explique par les projets financés par la PDU (perspective de développement urbain). Des investissements sont prévus en Amercoeur, dans le quartier « Grand Léopold », Ste-Marguerite,...
 - Des investissements ambitieux en faveur du vélo :
 - 350.000 € pour l'acquisition d'un bâtiment pour y réaliser un parking vélos sécurisé (subsidé à 100% par la PDU régionale)
 - 200.000 € pour l'installation de boxes vélos supplémentaires
 - 90.000 € pour l'augmentation du programme « vélo cité » : acquisition de vélos supplémentaires à mettre en location, dont des électriques pour favoriser l'utilisation du vélo pendant le chantier du tram
 - 100.000 € pour l'acquisition d'horodateurs supplémentaires ;
 - 70.000 € pour l'augmentation du dispositif « shop and drive » ;
 - 100.000 € pour la poursuite des études relatives à l'implantation du téléphérique entre le centre-ville et la Citadelle ;
 - 60.000 € pour une étude sur l'implantation d'un réseau de bornes de rechargement pour véhicules électriques
 - 11,8 millions d'euros en faveur de l'enseignement communal
 - La poursuite du plan informatique (855.000 €)
 - 760.000 € pour entretenir nos crèches.

Le Bourgmestre et la Première Echevine tiennent à saluer le travail réalisé par l'ensemble des services communaux et par les membres du Collège dans l'élaboration des budgets 2021.